



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2025

**Délibération n°2025-21 : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Emile Zola**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 16 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le mercredi 11 juin 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	Présents :	Votants :
	19	14	16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie MAERTENS,		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Bénédicte ALLENET donne pouvoir à Vincent PAIN,		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie GALANO, Eric MORISSET		
Secrétaire :	Olivier MUSY		

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la qualification des élèves de l'Association Sportive du collège Emile Zola, dont un vauhallanais, au championnat de France d'activité aérienne le 4 juin à Chassieu (69),

Considérant la demande d'une subvention exceptionnelle de 60 € de l'association sportive pour financer une partie du coût du voyage de l'élève vauhallanais,

Sur présentation du rapport de M. NAWROCKI, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'unanimité**,

**Article 1 :** décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 60 € à l'association sportive du collège Emile Zola.

**Article 2 :** précise que la dépense correspondante est prévue au budget.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture  
09 44 106358-20250616-2026\_21-DE  
Date de télétransmission : 18/06/2025  
Date de réception préfecture : 18/06/2025